



PROJECT MUSE®

4. Un homme d'idées

Published by

Prud'homme, Laurence, et al.

Simon Brault: Prendre fait et cause pour la culture.

Presses de l'Université du Québec, 2011.

Project MUSE. <https://dx.doi.org/10.1353/book.16416>.



➔ For additional information about this book

<https://muse.jhu.edu/book/16416>

Un homme d'idées

Comme en témoigne son parcours, Simon Brault est indéniablement un homme d'action, mais il est aussi homme de réflexion. Cette dernière partie cède la place à ses idées sur le monde culturel. Dans un premier temps, il sera question d'économie culturelle et surtout du secteur culturel canadien, et des tendances dans le monde au cours des dernières décennies. Dans un second temps, on présentera les réflexions de Simon Brault. Enfin, le cas particulier de Montréal sera abordé.

L'économie culturelle et créative

Depuis quelques années, les discours de nombreux leaders intellectuels (sociologues, économistes, urbanistes, politiciens et artistes) convergent vers l'idée que la culture est au cœur de l'expérience humaine. L'Unesco (Organisation des Nations unies pour la culture, l'éducation, la science et la culture) produit en 2001 une déclaration sur la diversité culturelle¹. Cette dernière stipule que la culture est :

-
1. *Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle*. Adoptée par la 31^e session de la Conférence générale de l'Unesco, Paris, 2 novembre 2001, 2002. Document pouvant être consulté à l'adresse <portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13179&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html>.

L'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

Largement adoptée par les instances politico-économiques mondiales, c'est cette définition qui sert de base à la réflexion de Simon Brault sur la culture et ses implications (sociales, économiques, politiques, urbanistiques, thérapeutiques, etc.). La déclaration de l'Unesco traite, entre autres, de politiques culturelles ainsi que de l'accessibilité et du respect de la diversité culturelle et créative. Ce document rend compte de l'émergence du paradigme culturel qui ouvre la voie à une approche singulière du développement personnel, social, territorial et urbain. Cette déclaration est une des multiples amorces de cette ère internationale de revalorisation de la culture et des arts. Elle témoigne du changement des mœurs politiques et économiques.

La culture s'imisce de façon de plus en plus évidente dans le domaine des affaires. L'économie culturelle, née de l'alliance entre ces deux domaines, désigne un champ économique qui s'attarde à la création, la distribution et la consommation de biens culturels.

Le potentiel économique du secteur de la culture et des arts étend ses ramifications non seulement à l'échelle mondiale, mais également à celle des grandes villes et des localités. Les grandes entreprises commanditent de plus en plus d'événements culturels. Ces investissements sont bien souvent des stratégies de positionnement, de marketing et de visibilité. De nombreuses métropoles tentent également de se donner l'image d'une ville culturelle. Ce « *branding* urbain » leur permet d'acquérir une notoriété mondiale grâce à un nouveau visage artistique et distinct. Comme l'explique Simon Brault, dans son essai *Facteur C* paru en 2009 : « Nous sommes de plus en plus convaincus que la culture attire, fait vendre, rassemble, divertit et impressionne. [...] On investit donc de plus en plus d'argent dans la culture. On le fait par calcul, mais aussi avec détermination, fierté, ambition et espoir². »

Ainsi, la présence d'activités, de festivals et d'institutions à saveur culturelle et artistique encourage l'économie locale et la création d'emplois. Cette réalité factuelle a entre autres été étudiée par l'organisme

2. Elle englobe : « les médias écrits, le film, la radiodiffusion, l'enregistrement sonore et l'édition musicale, les spectacles sur scène, les arts visuels, l'artisanat, la photographie, les bibliothèques, les archives, les musées, les galeries d'art, la publicité, l'architecture, le design, le soutien gouvernemental à la culture, les activités des associations culturelles et des syndicats. » Extrait tiré de l'ouvrage *Le Facteur C : L'avenir passe par la culture*, p. 16.

à but non lucratif Americans for the Arts qui a créé un outil de quantification économique permettant de calculer l'incidence socioéconomique³ d'un organisme culturel ou artistique sur une localité : l'Arts and Economic Prosperity Calculator⁴. La création d'un tel instrument de mesure nous permet de constater l'importance du domaine culturel pour l'économie locale et nationale.

Portrait du secteur culturel canadien

Qu'en est-il du secteur culturel au Canada ? De nombreux colloques et recherches s'intéressent à la culture et permettent de nous éclairer sur sa portée économique. Le Conference Board of Canada, un organisme indépendant et non partisan, publie en 2008 le rapport *Valoriser notre culture : mesurer et comprendre l'économie créative du Canada*⁵.

Étude à large déploiement, celle-ci atteste que l'empreinte du secteur culturel au Canada représente 7,4 % du produit intérieur brut (84,6 milliards de dollars en 2007). En 2008, le domaine culturel (et ses contributions directes, indirectes et secondaires) soutient 1,1 million d'emplois canadiens. L'étude permet aussi de souligner qu'en 2007 l'exportation de produits culturels ne représentait que 1 % de l'ensemble des exportations canadiennes. Le cas de la province de Québec est différent. En 2003, cette dernière a exporté plus de biens culturels qu'elle n'en a importés⁶. Quant au secteur du tourisme, on estime que 40 % des 7,5 millions de touristes à avoir visité le pays ont participé à au moins un événement culturel. L'influence de l'alliance entre les arts et les affaires se fait donc sentir tant au niveau de l'exportation culturelle, de la consommation des citoyens, du phénomène de l'attraction touristique que dans le secteur de l'emploi.

-
3. Cet outil mesure la quantité d'emplois à temps plein soutenus par les dépenses de l'organisme culturel en question. Cet outil permet aussi de quantifier le revenu des ménages (incluant le salaire et les revenus fonciers) engendré par cet organisme culturel ainsi que les retombées fiscales (taxes, permis) pour les différents ordres de gouvernement.
 4. Cet outil mesure les retombées économiques du secteur culturel d'une localité. Pour y avoir accès, vous pouvez consulter le site Internet <www.artsusa.org/information_services/research/services/economic_impact/005.asp>.
 5. Pour la lecture du rapport, allez à l'adresse <www.conferenceboard.ca/documents.aspx?DID=2672>.
 6. Les exportations du Québec représentaient 738 millions de dollars, tandis que ses importations totalisaient 398 millions de dollars. Voir le rapport produit en mars 2007 intitulé : *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada*, <www.statcan.gc.ca>.

Selon Simon Brault, le pouvoir économique du champ culturel est indéniable. Il rédige d'ailleurs, sous l'égide de Culture Montréal, une lettre d'opinion intitulée : *Investir en arts et en culture : une réponse rapide, efficace et visionnaire à la récession*. À quelques jours du dépôt du budget fédéral annuel de 2009, il écrit :

Affirmons-le tout de go : utiliser le potentiel économique du secteur culturel dans la relance économique nationale en se contentant de maintenir les budgets actuels serait une erreur. Ce potentiel est bien plus grand : hautement intensive en main-d'œuvre, très peu friande de biens et services importés et présente sur l'ensemble du territoire canadien, l'activité culturelle est singulièrement apte à réduire les délais entre l'attribution de crédits et les dépenses en résultant, permettant ainsi de contribuer immédiatement à la relance de l'économie. Voilà pourquoi il importe d'investir des fonds supplémentaires non seulement dans l'infrastructure culturelle et patrimoniale, mais aussi dans l'activité culturelle elle-même, soit la formation, la création, la production, la conservation, la diffusion et l'exportation.

Comparé aux autres secteurs économiques, celui des arts et de la culture a la capacité de répondre très rapidement aux impératifs précités. [...]

Enfin, rappelons que les dépenses publiques soutenant l'exportation d'œuvres et des produits culturels canadiens, ainsi que les mesures favorisant les projets de coproduction internationale, pourraient encourager significativement l'emploi dans ce secteur, favoriser l'entrée de devises et augmenter la valeur ajoutée de la production culturelle, en permettant entre autres d'introduire des capitaux étrangers dans des entreprises et des organisations canadiennes.

Tout accroissement de dépenses publiques en culture est rapidement dépensé en salaires et en consommation de produits et services nationaux, et entraîne un regain de dynamisme économique et l'amélioration de la qualité de vie dans les communautés ! C'est aussi une façon de miser sur un secteur d'avenir et d'affirmer la présence internationale du Canada dans un marché hautement compétitif⁷.

La politique culturelle canadienne : influences et évolution

C'est au XIX^e siècle, plus précisément en 1841, qu'est octroyée une première aide pécuniaire à la culture canadienne. Grâce au financement consenti par la reine Victoria, le Musée national du Canada voit le

7. Simon Brault, *Investir en arts et en culture : une réponse rapide, efficace et visionnaire à la récession*, Culture Montréal, 21 janvier 2009, <www.culturemontreal.ca/fr/publications/details/112/>.

jour. Avec l'arrivée du média radiophonique, la Commission royale de la radiodiffusion est mise sur pied (commission Aird, 1929). Celle-ci prescrit la création d'un système étatique pouvant susciter un esprit national et rendre compte de l'essence de la citoyenneté canadienne. Financée par les fonds publics, la Société Radio-Canada voit donc le jour en 1936. Dans les années 1930 et 1940 émergent plusieurs organismes culturels à but non lucratif, dont la Federation of Canadian Artists qui réclame un appui gouvernemental pour le secteur artistique.

C'est à partir de la Deuxième Guerre mondiale que se développe et s'élabore de façon plus précise la politique culturelle au Canada. L'article 27⁸ de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée à Paris en 1948, aura une influence manifeste dans l'avènement de ce type de politique. L'article 27 stipule que chaque être humain a le droit de participer à la vie culturelle de sa communauté. Il a droit à la protection « des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur ». Ce célèbre article sert de prémisse à une vague d'interventionnisme étatique en ce qui a trait à la démocratisation et à l'accessibilité de l'art. En réaction à l'impérialisme culturel américain qui fait ombre aux autres pays, la plupart des nations réaffirment leurs caractéristiques culturelles et créatives.

Au Canada, c'est le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada (commission Massey, 1951)⁹ qui donne le coup d'envoi à de nombreuses initiatives politiques pour la sauvegarde de la spécificité culturelle canadienne. Document complet et influent, ce rapport fait état de la vulnérabilité et de la fragilité du Canada face à l'hégémonie culturelle américaine, dont les produits abondent sur le territoire canadien. La commission souligne le fait que le secteur artistique reçoit majoritairement de l'aide financière de fondations américaines (Fondation Carnegie et Fondation Rockefeller). Conclusion de la commission Massey: le Canada, par sa dépendance culturelle sur les États-Unis, perd de nombreuses personnes de talent et se retrouve aux prises avec l'appauvrissement de ses universités.

Face à cette perte de spécificité, le modèle de financement et de soutien aux arts préconisé par la commission est celui du Conseil des arts britannique. Ce dernier est une instance autonome qui permet

8. Consultez la Déclaration universelle des droits de l'homme, article 27, <www.un.org/fr/documents/udhr/index2.shtml#a27>.

9. Consultez la commission Massey, <www.collectionscanada.gc.ca/massey/h5-452-f.html>.

de tenir compte de la réalité confédéraliste. C'est ainsi qu'en 1957 le Conseil des arts du Canada est créé. Étant au départ financièrement indépendant du gouvernement fédéral, le Conseil des arts reçoit finalement en 1965 une première aide financière du Parlement, faute de subventions extérieures. À l'heure actuelle, cet organisme très actif conserve son autonomie puisque l'intervention politique directe est limitée. Par ailleurs, son comité d'évaluation des demandes de subventions compte parmi ses membres de nombreux spécialistes et des personnalités de la communauté artistique. Cela permet au Conseil des arts du Canada d'offrir du financement à des artistes ou des organisations qui proposent une démarche originale et intéressante pour la société canadienne, indépendamment des diktats de la rentabilité économique.

Quant à la politique culturelle québécoise, elle s'inspire du modèle britannique du Conseil des arts, mais également du modèle français proposé par André Malraux. Écrivain devenu ministre des Affaires culturelles en France, ce dernier propose, en 1959, la décentralisation et la démocratisation de la culture. Pour faire contre-pied à une culture qui rayonnait de Paris et s'exposait dans la Ville Lumière, il développe l'idée des maisons de la culture, de concert avec Gaétan Picon, dans les années 1930. Ces « modernes cathédrales » permettent selon Malraux de « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité au plus grand nombre de Français ». La première maison de la culture est inaugurée en 1961 au Havre¹⁰.

Le Québec vit à l'époque sa « révolution tranquille » et passe à la modernité de façon accélérée.

Fortement influencé par ces innovations françaises, le ministère québécois de la Culture est créé en 1961. On assiste alors à la mise en place de diffuseurs publics et à la création de bibliothèques, de musées et d'écoles de formation pour les diverses disciplines artistiques. Se développent également plusieurs politiques sectorielles qui valorisent la création artistique en tout genre. Le gouvernement attribue des subventions aux domaines du cinéma, de la télévision et de l'édition livresque et musicale. À partir de ce moment, on assiste à une professionnalisation et une structuration rapides d'un milieu culturel en ébullition. Les gestionnaires culturels, les organisateurs événementiels, les animateurs et les producteurs font leur entrée sur le marché.

10. Voir *Intervention d'André Malraux à l'Assemblée nationale sur le budget des affaires culturelles*, 27 octobre 1966 sur le site Internet de la fondation Charles de Gaulle, <www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1958-1970-la-ve-republique/de-gaulle-et-la-culture/documents/andre-malraux-a-lrsquoassemblee-nationale--27-octobre-1966.php>.



Fonds d'archives Gisèle Freund / IMEC Images, 1935

André Malraux

Dans les années 1970, plusieurs pays (dont le Canada) doivent composer avec la débâcle économique du secteur secondaire (extraction et transformation des ressources naturelles). Plusieurs gouvernements se tournent alors vers le secteur culturel qui constitue un moteur de développement et de création d'emploi très performant. L'art se réfugie donc sous l'aile du pragmatisme économique, après avoir été épaulé par le discours humaniste de l'ouverture, de l'accessibilité et de la diversité artistique. On entre alors dans l'âge de l'industrie culturelle et du divertissement. Les villes deviennent des partenaires importants du secteur culturel, qui soutiennent plusieurs activités culturelles.

Vers la fin des années 1990, différents organismes gouvernementaux canadiens diminuent leur contribution financière au secteur culturel. À cette époque, des chercheurs britanniques s'attardent aux répercussions des dépenses publiques pour la culture sur les dynamiques sociales, la résolution des conflits interpersonnels et interculturels, ainsi que sur l'équilibre psychologique et le développement personnel.

Une nouvelle tendance : l'identité citadine et la signature créative

Un peu partout dans le monde occidental, les artistes résistent et proposent de nouvelles avenues pour contrer le recul du financement public. Le *Cool Britannia* gagne les villes européennes et canadiennes à la fin des années 1990¹¹. Ce *branding* urbain est associé à la volonté de Tony Blair de rafraîchir l'image flétrie de la Grande-Bretagne de l'époque. L'expression *Cool Britannia* est récupérée par les médias comme étant une représentation adéquate du caractère jeune, moderne, branché et artistique de Londres.

Le *branding* urbain, une nouvelle perspective sur l'urbanité et son interrelation avec le domaine culturel, se déploie dans différents pays. Des suites de *Cool Britannia* on assiste à de nouvelles politiques culturelles gouvernementales qui misent sur le développement urbanistique des villes et des régions et la reconfiguration sociale.

Au début des années 2000, influencés par cette mouvance, de nombreux discours issus d'organisations telles que Les Arts et la Ville et le Creative City Network of Canada proposent de nouvelles stratégies politico-culturelles en ce qui a trait à la gouvernance municipale et régionale. En 2002, paraît l'essai de Richard Florida *The Rise of the Creative Class*. L'ouvrage de ce géographe et professeur en études urbaines marquera grandement l'imaginaire et les activités économiques des entrepreneurs et des urbanistes. Dans son essai, Florida crée un indice de « dynamisme culturel » pour désigner certaines métropoles comme des villes créatives. Selon lui, toutes les villes créatives accueillent en leur sein une population très instruite, des immigrants, un secteur de haute technologie actif et plusieurs individus œuvrant dans le domaine de la création¹². De plus, ce penseur controversé¹³ prône la valorisation de la tolérance, du talent et de la technologie pour l'essor d'une ville économiquement saine et au rayonnement international.

Deux victoires

En 1994, le Canada signe l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), mais souscrit à une clause nonobstant qui permet aux partenaires d'appliquer une sanction lorsque l'intervention culturelle d'un

11. Le *Cool Britannia* est une expression d'abord apparue en 1967, dans une chanson du groupe de musique Bonzo Dog Doo Dah Band. Elle figure sur les contenants de crème glacée de la compagnie Ben & Jerry's.

12. Voir l'annexe 2 (p. 102).

13. Sa méthodologie ainsi que certaines de ses conclusions ont été critiquées par quelques universitaires.



John Hryniuk, The Creative Class Group

Richard Florida

autre pays entraîne des dommages à sa propre économie nationale. De plus, le Canada avalise la clause dérogatoire qui porte sur les industries culturelles. Ce protectionnisme de la diversité culturelle et de la spécificité culturelle nationale est vu d'un mauvais œil par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette dernière condamne la volonté du Canada de taxer les recettes de magazines dont le contenu canadien ne totalise pas 80% des écrits. Le secteur culturel canadien s'inquiète. S'ensuit une mobilisation à grande échelle pour souligner l'importance de la diversité culturelle. Les gouvernements canadien et québécois jouent un rôle important dans l'avancée vers la reconnaissance du bien-fait de la multiplicité artistique.

C'est ainsi qu'en 2005 est adoptée par l'Unesco la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles¹⁴, grâce à l'initiative de nombreuses sociétés civiles et de gouvernements nationaux. Cette convention affirme «le droit souverain des États de conserver, d'adopter et de mettre en œuvre les politiques et les

14. Pour consulter la déclaration: <unesdoc.unesco.org/images/0014/001429/142919f.pdf>.

mesures qu'ils jugent appropriées pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles sur leur territoire». Ces États doivent « veiller à promouvoir, de façon appropriée, l'ouverture aux autres ».

Le facteur C



Les Éditions Voix parallèles

Page couverture
de l'essai *Le Facteur C*

Simon Brault publie un essai en septembre 2009, *Le Facteur C*, qui a été traduit en anglais et publié sous le titre *No Culture, No Future* en mai 2010. Il y analyse les retombées de l'art et de la culture sur les individus et les sociétés contemporaines et réfléchit aux tenants et aboutissants de l'action culturelle à l'ère de la mondialisation.

Je voulais réfléchir sur le rôle grandissant des arts et de la culture dans notre société en basant mon argumentation sur une expérience de gestionnaire et d'acteur culturel à l'échelle de Montréal et du Canada. Je voulais que les valeurs que je défends avec mes collègues de l'École, du Conseil des arts du Canada et de Culture Montréal puissent être davantage débattues dans la société. [...] *Le Facteur C* s'adresse non pas à des spécialistes ou à des universitaires, mais à ceux qui ont envie de réfléchir à ces questions et de participer au débat. *Le Facteur C* est un essai très concret; c'est presque un manuel d'action culturelle pour le Canada en 2010¹⁵.

15. Entrevue parue sur le site de l'ENT en 2010.

Plusieurs des points importants qu'il y a abordés sont repris dans cette partie. Nous procéderons par petites touches, un peu comme les peintres, rapportant différents commentaires sur les multiples facettes de cette réalité complexe qu'est l'économie culturelle.

Premièrement Simon Brault constate des conséquences importantes de la **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles** sur le monde culturel. En effet, selon lui, on assiste depuis quelques années à une multiplication d'initiatives culturelles et de programmes gouvernementaux. Au Canada, de nombreux projets se développent en marge de la politique culturelle. Cette approche du financement culturel ne correspond plus au modèle classique de la centralisation des décisions. Selon Simon Brault :

[...] les gouvernements ne peuvent plus ignorer la montée des revendications régionales et l'affirmation du pouvoir des grandes villes. Pour sa part, la société civile, de plus en plus diversifiée à la suite des flux migratoires, refuse de jouer le rôle passif dans lequel on la cantonnait [...]. À maints égards, la notion même de politique culturelle se dilue dans une mer d'intentions plus ou moins réalistes et réconciliables à long terme¹⁶.

Le système culturel se fragmente, se subdivise et s'étend de façon quelque peu chaotique, à son avis. Le développement fulgurant de la sphère des technologies et la pression exercée par les groupes financiers contrôlant les réseaux de distribution médiatique provoquent une restructuration des politiques culturelles au niveau mondial. Le pouvoir discursif des artistes est enseveli sous diverses couches de revendications sectorielles. Le foisonnement d'associations et de syndicats, le manque d'unité représentationnelle défavorisent les artistes au détriment de l'industrie culturelle mieux organisée.

Simon Brault propose donc différentes solutions pour contrer l'effritement de la politique culturelle et la dispersion des systèmes culturels canadien et montréalais. Il revendique :

[...] une protection à toute épreuve et un soutien financier éclairé, constant et indépendant des forces du marché. [...] Je suis convaincu qu'il faut tout faire pour empêcher une perte complète de repères en matière de développement culturel, sans pour autant décourager les nouvelles initiatives. Il faut donc trier entre les différentes finalités visées et rétablir une hiérarchie des valeurs respectueuses des besoins des créateurs et des intérêts des citoyens¹⁷.

16. Simon Brault, *op. cit.*, p. 62.

17. *Ibid.*, p. 64.

L'art en chiffres

Intéressé par les questions de financement culturel, Simon Brault expose quelques chiffres concernant ce sujet. Il explique qu'en 2006 et 2007 les trois ordres de gouvernements canadiens ont attribué 8,23 milliards de dollars aux dépenses culturelles¹⁸. Or, le PIB imputable au secteur culturel totalise beaucoup plus, soit 84,6 milliards de dollars, selon l'étude du Conference Board¹⁹. Durant ces deux années, 61,1 % des dépenses fédérales sont attribuables à l'industrie culturelle (dont la moitié a été allouée à la radiodiffusion et à la télévision); 25,6 % du budget pour la culture a été consacré au patrimoine (musées, archives, parcs et lieux historiques). Ainsi, seulement 7 % du budget fédéral a été consacré aux arts, souligne Brault.

Défenseur de la diversité créative, Simon Brault souligne que les industries culturelles « en réclamant le beurre et l'argent du beurre [...] semblent oublier qu'elles ont davantage profité des politiques culturelles et sectorielles qu'elles en ont pâti²⁰ ». Rentable, ce type d'entreprise provoque une certaine hégémonie de la création culturelle. Brault nous exhorte donc à ne « pas oublier que, dans un tel contexte, c'est souvent la partie la plus indépendante, risquée, originale et spécialisée de la création qui est menacée de disparaître pour laisser le champ libre à une standardisation des formats qui serait plus viable sur le plan économique²¹ ».

Au fait de la condition de vie des artistes et de la situation économique du secteur culturel, Brault décrit les faibles investissements gouvernementaux pour les arts²². Les artistes, ces « éclaireurs aventureux²³ » nous permettent, à son avis, d'avoir accès aux territoires nébuleux de la condition humaine. Mais selon Brault, « [d'] une façon générale [...] [n]ous les traitons mal sur le plan de la rémunération lorsqu'ils exercent leur profession et nous les traitons mal en ne reconnaissant pas leur contribution à la société²⁴ ». De plus, il dénonce certaines pratiques du marché culturel, notamment celle de la rémunération inégale des

18. Voir *Dépenses publiques au titre de la culture : tableaux de données 2006-2007* produit par Statistique Canada, <www.statcan.gc.ca/pub/87f0001x/2009001/t008-fra.htm>.

19. Comme le souligne Simon Brault, la province de Québec est la championne du financement culturel au Canada.

20. Simon Brault, *op. cit.*, p. 41.

21. *Ibid.*

22. Quoique ce dernier explique: « [...] il est indéniable qu'il n'existerait pas de secteur culturel digne de ce nom au Québec et au Canada, n'eût été l'action consciente, délibérée et prolongée des gouvernements », *Le Facteur C*, p. 41.

23. Simon Brault, *op. cit.*, p. 42.

24. *Ibid.*, p. 44.

artistes qui est le fruit d'une hiérarchisation arbitraire du talent. Il s'insurge contre certaines maisons de production pour qui les créateurs ont des dates de péremption et qui bafouent parfois leur propriété intellectuelle. S'appuyant sur une étude intitulée *Portrait socioéconomique des artistes au Québec*²⁵, publiée en 2004 et produite par Hill Stratégies, Brault met en lumière la condition médiocre des artistes québécois dans *Le Facteur C*. Ainsi, 44,4% des artistes québécois ont des revenus annuels inférieurs à 20 000 dollars. À ce propos, Simon Brault dit :

L'avenir du secteur culturel est inconcevable sans une amélioration de la rémunération et de la valorisation de la création et du travail artistiques. La part consacrée au financement direct des arts doit aussi être augmentée [...]²⁶.

Tensions

De nos jours, la relation entre l'économie et la culture est parfois houleuse et instable. Certains courants de pensée contribuent à troubler leur union, selon Simon Brault. Il y a entre autres l'idée selon laquelle la création artistique engendre un mode de vie bohème qui, de l'avis de Simon Brault, « [déresponsabilise] et [déconnecte] les artistes de la société²⁷ ». Le système du *show-business* et son opposé, l'élitisme, cette chasse gardée contre toute « contamination » des canons artistiques, alimentent la tension entre le domaine des affaires et celui de la culture. Dans un éditorial publié dans *l'Agenda du Québec 2008* de l'Institut du Nouveau Monde²⁸, Brault explique :

Il faut encourager une ouverture du dialogue et miser sur l'identification de similarités des pratiques et de points de convergence entre deux milieux encore trop souvent cantonnés dans des rapports hiérarchiques quand ce n'est pas dans l'ignorance mutuelle. Gageons que la création et l'innovation sont des phénomènes que valorisent, chacun à leur manière, les entrepreneurs [...] ainsi que les acteurs des milieux culturel et artistique.

25. Pour consulter cette étude rendue publique, allez au <www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=2035>.

26. Simon Brault, *op. cit.*, p. 48.

27. *Ibid.*, p. 32.

28. Simon Brault, *Montréal, métropole culturelle : choisir la bonne trajectoire et s'y tenir*, novembre 2007, <www.culturemontreal.ca>.

L'art comme outillage économique

Dans une allocution prononcée lors du colloque *Réussir : la culture, un atout pour les élèves en milieu défavorisé*, en avril 2010, Simon Brault explique :

On assiste depuis au moins deux décennies à de nombreuses tentatives d'instrumentalisation de l'art à des fins économiques, touristiques, urbanistiques, curatives, consuméristes et même sociales. Personnellement, je n'y vois pas de véritable inconvénient à condition qu'on ne soit pas dupe, à condition que l'on comprenne bien ce qui se négocie vraiment et qu'on ne réduise pas la culture à un argument de vente même si c'est pour faire du commerce équitable²⁹.

Dans ce même ordre d'idées, Brault croit que « [l']art a indéniablement moins besoin d'une validation économique que l'économie du XXI^e siècle aura besoin de l'apport créatif des artistes³⁰ ». Selon lui, la rhétorique économique n'est pas toujours magique ni efficace à long terme pour faire avancer la cause du développement culturel. Il dit d'ailleurs :

Dans mon essai, *Le Facteur C*, je défends cette idée qu'il faut que le secteur culturel parvienne à prendre une distance par rapport à ses propres préoccupations de survie pour mieux embrasser le concept de la culture comme dimension de la vie des individus et de nos collectivités³¹.

Participation culturelle, démocratisation et médiation des arts

Brault considère que la culture ouvre la voie à trois enseignements indispensables : apprendre à connaître, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble.

-
29. Simon Brault, « La fréquentation des arts et la participation culturelle comme stratégie d'émancipation individuelle et collective », colloque *Réussir : la culture, un atout pour les élèves en milieu défavorisé*, Grande Bibliothèque, 12 avril 2010, <www.culturemontreal.ca>.
 30. Simon Brault, *Le Facteur C : l'avenir passe par la culture*, Montréal, Voix parallèles, 2009, p. 33.
 31. Simon Brault, « La fréquentation des arts et la participation culturelle comme stratégie d'émancipation individuelle et collective », colloque *Réussir : la culture, un atout pour les élèves en milieu défavorisé*, Grande Bibliothèque, 12 avril 2010, <www.culturemontreal.ca>.

Corroborant les recherches³² faites sur l'art, il croit que ce dernier a un pouvoir thérapeutique de transmutation comportementale, spirituelle et relationnelle. Il clame d'ailleurs, dans *Le Facteur C* : « S'il est vrai que la grande majorité des êtres humains se débattent encore avec des problèmes de survie, cela n'efface pas pour autant leur besoin de création artistique et de culture³³. » Pour Brault, la culture et l'art permettent une harmonisation des relations sociales. Le sous-titre de son essai, « L'avenir passe par la culture », est révélateur de sa vision.

Humaniste, il revendique une culture moins élitiste, plus inclusive et invitante. Tel que nous l'avons appris dans la deuxième partie de ce portrait, les Journées de la culture sont pour lui une initiative concrète pour démocratiser l'art. Il s'agit, au fond, de promouvoir une utopie aussi essentielle à notre vie en société que l'est le principe de la justice : « la culture pour tous³⁴ », dit-il. Cette utopie s'articule dans une action citoyenne qui permet de jeter un pont entre le processus de création artistique, les produits culturels et les citoyens de différentes générations et divers milieux. Cela permet de contrer la multiplication des « non-publics », qui prennent actuellement de l'ampleur. Les « non-publics » sont des citoyens qui représentent une portion de la population indifférente à l'offre culturelle. Leur présence s'explique par de nombreux facteurs interreliés : l'illettrisme, la pauvreté, la scolarisation inachevée, une maîtrise lacunaire de la langue, une situation familiale problématique, etc. Contre ce « décrochage culturel³⁵ », cette « fracture socioculturelle³⁶ », Brault propose ceci :

La fréquentation des arts [...] doit être encouragée, accompagnée, soutenue et socialement valorisée. Tout cela suppose de l'éducation, de la médiation, du temps, de la répétition, du renforcement, de l'insistance et une adaptation aux besoins, aux affinités, aux circonstances et au rythme de chaque personne³⁷.

Ainsi, le secteur culturel doit offrir aux citoyens la liberté et la possibilité d'une rencontre avec les arts basée sur le choix individuel. Dans *Le Facteur C*, Brault met son lecteur en garde contre l'étiquetage

32. Consulter l'étude *The Values Study: Rediscovering the Meaning and Value of Arts Participation*, <www.wolfbrown.com/images/articles/ValuesStudyReportComplete.pdf>.

33. Simon Brault, *Le Facteur C: l'avenir passe par la culture*, Montréal, Voix parallèles, 2009, p. 154.

34. *Ibid.*, p. 26.

35. Wah Keung Chan, « Simon Brault: l'art de l'action culturelle », *La Scena Musicale*, vol. 13, n° 7, avril 2008, 13 avril 2008.

36. Mario Cloutier, « Le facteur C: l'avenir passe par la culture: plaidoyer contre le décrochage culturel », *La Presse*, 23 septembre 2009.

37. Simon Brault, *Le Facteur C: l'avenir passe par la culture*, Montréal, Voix parallèles, 2009, p. 80.

condescendant et la classification culturelle hermétique et leur contraire le relativisme populiste. Dans une entrevue accordée au périodique *La Scena Musicale* en avril 2008³⁸, Simon Brault explique :

Nous devons voir le développement de la culture comme une véritable écologie qui repose sur l'éducation dans les arts dans les écoles comme à la maison, un accès à des spectacles dans les quartiers, où les prix des billets ne sont pas trop élevés et où l'écosystème culturel est durable. C'est une entreprise à plusieurs volets.

Un projet de société

À la manière du modèle écologique, la sphère culturelle doit atteindre un équilibre. Or, comme le fait remarquer Simon Brault, le danger qui guette le système culturel subventionné est celui d'une implosion due à une sur-stimulation de l'offre. Quelle est la légitimité d'un système soutenu par des impôts s'il ne répond pas à la « demande » et n'encourage pas le besoin pour l'art et la culture ?, se demande Brault.

Il faut stimuler la participation culturelle au-delà de la consommation, croit-il. Qu'est-ce que la participation culturelle ? En nous basant sur l'étude *The Values Study: Rediscovering the Meaning and Value of Arts Participation* réalisée pour la Commission sur le tourisme et la culture du Connecticut en juillet 2004, nous pouvons faire ressortir cinq caractéristiques de la participation culturelle :

1. **Le mode inventif** (*inventive*) est le mode de participation culturelle relié aux pratiques amateurs. Il est un engagement actif à la fois du corps et de l'esprit (exemples : écrire, composer, sculpter, dessiner, improviser, chorégrapier).
2. **Le mode interprétatif** (*interpretative*) est associé à l'activité d'interprétation d'œuvres qui existent déjà (exemples : théâtre, musique, chant choral, danse).
3. **Le mode du repérage et de la collection** (*curatorial*) désigne les activités de sélection et d'acquisition de biens culturels (livres, objets d'art, musique) à des fins personnelles.

38. Wah Keung Chan, « Simon Brault : l'art de l'action culturelle ». *La Scena Musicale*, vol. 13, n° 7, avril 2008.

4. **Le mode de l'observation** (*observational*) consiste à choisir d'assister à un événement culturel (concert, exposition, festival, pièce de théâtre, cinéma) selon ses attentes et ses goûts. Ce mode inclut également le fait d'écouter des émissions culturelles à la radio ou un film.
5. **Le mode de l'appréciation du milieu ambiant** (*ambient*) est une approche ouverte où l'individu ne fait pas nécessairement un choix. Il est seulement sensible ou attentif aux œuvres d'art et aux manifestations culturelles qui l'entourent (musiciens ambulants, art public).

Ces diverses caractéristiques peuvent nous éclairer sur les motivations et les réactions des citoyens quant à l'offre culturelle, croit Simon Brault. Voici trois observations tirées du rapport qui sont, selon Brault, utiles à l'amélioration de la participation culturelle :

1. L'engagement actif dans les activités de création et d'interprétation permet aux individus d'apprécier les bienfaits de l'art (émotions ressenties, connexion entre corps et esprit, compréhension et appréciation des différences socio-ethniques, expression d'opinions et positions politiques, renouvellement spirituel, estime de soi, fierté, dignité, etc.).
2. L'éducation et la familiarisation avec les arts durant l'enfance sont d'une grande importance.
3. Le contact direct avec des artistes par l'entremise de membres de la famille, d'amis ou de membres de la communauté permet de réveiller des talents ou des intérêts artistiques latents.

Réconcilier deux univers

Pour Simon Brault, participation et démocratisation de la culture vont de pair avec médiation culturelle. La médiation permet de faciliter la rencontre entre les citoyens et l'art en rendant celui-ci plus accessible et compréhensible. De nombreuses initiatives dans le domaine culturel vont en ce sens. Les arts de la scène produisent des programmes explicatifs et proposent des discussions avant et après les spectacles. En art contemporain, le discours artistique se fait plus intelligible. La mouvance artistique *Open Work*, qui considère qu'une œuvre n'est pas entière tant qu'il n'y a pas eu de rencontre avec le visiteur, est une autre initiative de médiation culturelle. De plus en plus de conservateurs de musée soignent la scénographie de leur exposition afin de la rendre plus

interactive et ludique. Les surtitres durant les opéras sont également une tentative de créer un rapprochement avec les individus et l'œuvre d'art. De plus, les restaurants et les bars dans les théâtres, les cinémas ou autres lieux culturels facilitent la rencontre et la discussion. De nombreuses autres initiatives³⁹ permettent selon Brault de « réconcilier les arts et la culture avec la vie de tous les jours⁴⁰ ». Ainsi, pour lui, l'avenir des institutions culturelles passe par la démocratisation et la médiation culturelle.

Selon Brault, les Journées de la culture constituent un « antidote », un « modèle d'action concertée », une réponse solidaire et locale qui encourage la participation culturelle. Au sujet de la contribution de ces journées, Brault dit dans *Le Facteur C* :

L'organisation et le déploiement des Journées de la culture [...] ont permis d'attirer l'attention d'une façon pratique sur l'enjeu de la participation culturelle. En le sortant un peu des universités et des officines gouvernementales pour ramener cet enjeu au niveau de la rue, on a réactualisé la réflexion et la discussion vivante sur la démocratisation culturelle⁴¹.

Brault explique d'ailleurs que les Journées de la culture permettent une rencontre sans filtre entre les artistes et les citoyens. À son avis, elles contribuent à diminuer les tensions entre les métropoles et les régions du Québec puisque ces journées se déploient à l'échelle de la province. De plus, elles permettent de créer un lien direct entre plusieurs acteurs culturels, politiques et financiers.

Les Journées internationales de la danse au Québec, la Journée des musées montréalais et le développement des bibliothèques publiques sont également des initiatives saluées par Brault. Les bibliothèques représentent pour lui un lieu privilégié de démocratisation culturelle et de médiation puisqu'elles sont souvent la première voie d'accès à la culture pour les immigrants et les enfants. « Je plaide d'ailleurs depuis plusieurs années pour un rapprochement systématique entre les bibliothécaires, les artistes et les autres intervenants culturels [...]⁴² », dit-il dans *Le Facteur C*⁴³.

39. Pensions aux garderies pour enfants lors d'événements culturels, à l'approche accueillante du personnel dans les lieux de diffusion culturelle ou encore aux spectacles en plein air et souvent gratuits (ex. : Théâtre de Verdure).

40. Simon Brault, *Le Facteur C : l'avenir passe par la culture*, Montréal, Voix parallèles, 2009, p. 85.

41. *Ibid.*, p. 81.

42. *Ibid.*, p. 83.

43. Pour en connaître davantage sur sa position sur le rôle des bibliothèques, allez consulter l'allocation *Pour une nouvelle alliance entre les bibliothécaires et les autres professionnels de la culture* qu'il a donnée lors d'un dîner-conférence pour la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, <www.culturemontreal.ca>.



Ville de Montréal

Activités en bibliothèques

Embraser la créativité

Selon Brault, la créativité se cultive et doit être stimulée. Il explique :

La fréquentation et l'expérience des arts contribuent à renforcer des éléments qui facilitent, enrichissent et accélèrent le processus créatif : le sens critique, la capacité de solliciter son imaginaire sur demande, la volonté de transgresser les frontières mentales rigides, la capacité de rêver, la distanciation émotive, la transposition, la rupture avec des modèles intellectuels et physiques convenus et prévisibles⁴⁴.

À son avis, la fréquentation de l'art trace des sillons profonds dans la mémoire et peut grandement influencer la conscience de chacun. Idée partagée par de nombreux intellectuels et chercheurs, l'interaction entre la participation culturelle et le renforcement de la créativité fait l'objet de nombreuses initiatives concrètes. En effet, au Canada, il existe le projet GénieArts / ArtsSmart⁴⁵ qui permet d'améliorer les capacités d'apprentissage et la créativité par des activités

44. *Ibid.*, p. 88.

45. Voir le site Internet de GénieArts, <www.artssmarts.ca/fr/accueil.aspx>.

artistiques faisant partie des programmes scolaires. Le Programme de soutien à l'école montréalaise (PSEM) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est une initiative montréalaise qui se situe dans la même veine. Créé en 1997, dans le sillage de la réforme en éducation, ce programme soutient de nombreuses écoles primaires en milieu défavorisé. Le discours de Simon Brault prononcé à l'occasion du colloque *Réussir: la culture, un atout pour les élèves en milieu défavorisé* traite de ce programme et illustre bien sa vision de la potentialité de l'art pour le Québec actuel. En voici un extrait :

L'intégration pleine et entière de la dimension culturelle au cœur de la mission éducative, avec le personnel spécialisé, les plages horaires protégées et les moyens réels que cela nécessite, ne peut pas continuer d'être vue comme quelque chose de souhaitable, voire d'avantageux, pour le milieu culturel lui-même, mais doit être comprise comme une impérieuse nécessité pour garantir notre capacité à vivre ensemble dans une démocratie exemplaire.

Dans cet ordre d'idées, la composante culturelle du Programme de soutien à l'école montréalaise constitue un modèle des plus inspirants parce que la logique qui l'anime est celle de la réussite scolaire des enfants et des jeunes qui sont aux prises avec les difficultés complexes, nombreuses et pesantes de la défavorisation. [...] **L'art et la participation culturelle** ne sont plus présentés comme une fin en soi, comme un loisir agréable ou comme des sources d'activités périphériques ou isolées des enjeux réels des jeunes, mais ils sont conviés à participer à la résolution des problèmes qui les confrontent et à l'atteinte d'un objectif de réussite scolaire qui déterminera en grande partie leur trajectoire individuelle, leur ligne de vie. [...] le PSEM [...] permet d'orchestrer la participation de milliers d'élèves à des activités proposées par les musées, les centres d'interprétation, les compagnies de théâtre, etc. Ce programme fournit de l'emploi à des artistes et des travailleurs culturels en plus de constituer un levier concret pour le développement, la fidélisation et, de plus en plus, la diversification des publics culturels⁴⁶.

46. Simon Brault, «La fréquentation des arts et la participation culturelle comme stratégie d'émancipation individuelle et collective», colloque *Réussir: la culture, un atout pour les élèves en milieu défavorisé*, Grande Bibliothèque, 12 avril 2010, <www.culturemontreal.ca>.

Apollon musagète

Dans la mythologie grecque, les muses sont les neuf déesses des arts dits libéraux. Il y a, par exemple, la muse de la tragédie ou encore celle de la comédie. Dans cette mythologie, Apollon musagète est le conducteur des muses. Aujourd'hui, la muse est la femme qui inspire le poète. À Québec, en 2006, Simon Brault participe à une retraite avec plusieurs acteurs fondateurs de la Fondation Musagètes, où il sera question de la culture. Un manifeste résumera les principaux points de leurs réflexions. Il est reproduit dans son intégralité en annexe.



Martine Doyon

L'esplanade de la Place des arts

Montréal

Né à Montréal et y ayant toujours travaillé, Simon Brault dit: «Je n'ai pas choisi Montréal, c'est plutôt l'inverse qui s'est produit⁴⁷.» À titre de directeur de Culture Montréal et de l'ENT, Simon Brault, par son engagement, a toujours cherché à contribuer à l'avancement du secteur culturel montréalais. Le Sommet de la culture de Montréal en 2001, l'adoption de la politique culturelle montréalaise en 2004 et le Rendez-vous novembre 2007⁴⁸ sont tout autant des projets déterminants auxquels il a participé et qui ont donné un vif élan au développement de Montréal. Ajoutons ses nombreuses allocutions concernant le développement socioéconomique de la métropole et le secteur culturel, preuves

47. *Ibid.*, p. 99.

48. Nous y viendrons plus tard dans le texte.

d'un réel dévouement pour cette ville unique. Fervent défenseur d'un Montréal riche et diversifié, il adhère à la vision urbaine proposée par les chercheurs Richard Florida et Kevin Stolarick.

Agenda 21 : Cités et Culture

Simon Brault s'inspire largement du document *Agenda 21* sur le développement culturel. Il en fait son « guide de survie urbaine » pour Montréal et les temps à venir. Adopté à Barcelone, le 8 mai 2004 par 173 chefs d'État, ce document fait valoir le fait que les villes et les gouvernements locaux sont de nouveaux acteurs dans la redéfinition des orientations du développement culturel. Dans la vision de l'*Agenda 21*, le développement culturel englobe les droits de la personne, la diversité des expressions culturelles, la démocratie participative et la marche vers une harmonie sociale et globale. Ce document affirme également que l'initiative et la participation des citoyens sont le véritable fondement de la liberté culturelle. En accord avec les idées défendues par cet agenda, la Ville de Montréal ainsi que le gouvernement du Québec entérinent le document le 21 juin 2005⁴⁹.

Dans la même visée, Brault écrit dans *Le Facteur C* : « On peut agir localement pour changer le monde, y compris sur le front culturel⁵⁰. »

Les grandes villes sont désormais d'immenses laboratoires à ciel ouvert où on expérimente des prototypes de réingénierie sociale. [...] C'est évidemment dans les métropoles qu'on trouve les grandes institutions et les infrastructures de formation, de création, de production, de conservation et de diffusion artistique et culturelle. Et c'est dans les cités densément peuplées, très cosmopolites et hautement diversifiées qu'on trouve les conditions les plus favorables au foisonnement artistique⁵¹.

49. Pour plus de renseignements sur l'*Agenda 21* et pour consulter la carte imaginaire des villes participantes, aller à l'adresse <ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1576,4115942&_dad=portal&_schema=PORTAL>.

50. Simon Brault, *Le Facteur C : l'avenir passe par la culture*, Montréal, Voix parallèles, 2009, p. 95.

51. *Ibid.*, p. 92-93.

Montréal la créative

C'est en 2004, pour faire suite aux travaux de ces deux spécialistes en études urbaines que Montréal est consacrée *ville créative*⁵². Selon ces chercheurs, la spécificité de cette ville réside essentiellement dans la situation particulière unissant sa population et ses artistes de renom. Corroborant cette vision, Simon Brault affirme que Montréal tend à devenir une métropole culturelle. Dans son article « Montréal, métropole culturelle: choisir la bonne trajectoire et s'y tenir », Brault explique:

Montréal est objectivement l'une des villes les plus créatives d'Amérique du Nord. L'économie créative de la région montréalaise emploie près de 450 000 personnes et elle se classe deuxième en Amérique du Nord pour ce qui est du pourcentage le plus élevé en main-d'œuvre œuvrant dans le « noyau super créatif »⁵³.

Dans *Le Facteur C*, il dit ceci :

Son histoire, sa situation géographique, sa réalité linguistique distinctive, la diversité et la densité de population, l'importance et la productivité de son secteur culturel, la création intarissable de ses artistes et le leadership civique qui s'y affirme la favorisent comme ville créative et l'incitent aussi à assumer un destin de métropole culturelle⁵⁴.

Montréal et l'interculturalisme

Pour l'avenir de Montréal, Simon Brault prône l'interculturalisme. Dans une entrevue accordée au quotidien *La Presse*, en septembre 2009, il déplore que l'offre culturelle montréalaise soit encore à 90% « blanche » et francophone. Il présente ces idées lors du Sommet *Notre avenir: un dialogue public* ayant eu lieu à l'Université McGill en 2006⁵⁵. Voici un extrait de son discours :

Si l'approche interculturelle favorise d'emblée l'inclusion et la cohésion sociales, elle peut aussi permettre la mise en valeur de créativité, de sensibilités et de talents nouveaux qui s'expriment dans une activité artistique originale qui devient le fruit d'une authentique diversité.

-
52. « Montréal's Capacity for Creative Connectivity: Outlook and Opportunities », Louise Musante, Kevin Stolarick et Richard Florida; synthèse de l'article : <www.culturemontreal.ca>, ou consulter l'annexe 2 (p. 102).
 53. Simon Brault, « Montréal, métropole culturelle: choisir la bonne trajectoire et s'y tenir », novembre 2007, <www.culturemontreal.ca>.
 54. Simon Brault, *Le Facteur C: l'avenir passe par la culture*, Montréal, Voix parallèles, 2009, p. 99.
 55. Voir l'annexe 3 (p. 104).

Je suis convaincu que nos universités, nos écoles d'art, nos institutions culturelles et, plus largement, notre système culturel, peuvent et doivent favoriser l'émergence [...] de visions, de pratiques et de manifestations artistiques originales. Ces projets seront formulés par des artistes aux origines ethnoculturelles diverses et qui transformeront inévitablement les mouvances culturelles du Québec. Le Québec pluriel, inclusif et ouvert sur le monde dont nous devons nous réclamer, et que nous devons façonner pour relever le défi de l'immigration, peut être illustré, célébré et déployé grâce à un développement culturel stimulé par nos artistes, y compris nos artistes issus de la diversité.

Et ici, il faut porter beaucoup d'attention aux nouveaux arrivants et à la génération montante. Surtout à Montréal, la relève artistique est formée de jeunes dont les origines, les expériences, les identités superposées, les connaissances, les préférences, les ancrages et les réseaux, sont mille fois plus diversifiés et maîtrisés que lorsque nous étions jeunes. Cette richesse est à portée de main⁵⁶.

Des couleurs complémentaires : Montréal et les régions

Conscient de la dynamique inhérente entre Montréal et les régions, Simon Brault en discute dans son article « Montréal, métropole culturelle : choisir la bonne trajectoire et s'y tenir ». Ne voulant pas inscrire cette ville dans un schéma centre-périphéries ni annoncer une guerre entre espace urbain et rural, Brault dit ceci :

Il convient de souligner que le rayonnement de Montréal [...] dépend aussi de la qualité des rapports qu'elle entretient avec les autres régions du Québec et des initiatives de coopération inter-régionales qu'elle développe. De leur côté, les régions du Québec doivent réaliser qu'elles ont objectivement besoin d'une métropole culturelle québécoise forte dont le dynamisme produit des retombées pour l'ensemble du territoire qui la rend possible.

De plus, les acteurs et les décideurs locaux et nationaux doivent privilégier une approche du développement qui table sur la complémentarité des infrastructures et des activités économiques. C'est à partir de cette approche que peut s'articuler un nouveau

56. Simon Brault, *Un défi démographique et interculturel : notes pour l'allocation de Simon Brault, Sommet Notre avenir : un dialogue public*, Panel démographie et immigration, Université McGill, 19 octobre 2006, <www.culturemontreal.ca>.

dialogue entre Montréal et les régions où la métropole culturelle assume avec discernement et responsabilité son rôle de locomotive économique et culturelle sans occulter les besoins et les potentialités que recèle le Québec. [...] À terme, on pourra envisager un nouveau pacte entre Montréal et le reste du Québec, et ce pacte pourrait devenir un élément essentiel de l'inscription réussie du Québec dans cette économie du savoir que la mondialisation met à notre portée⁵⁷.

Le Rendez-vous novembre 2007 – Montréal métropole culturelle

Le Programme de soutien à l'école montréalaise, les Journées de la culture et d'autres projets font partie de ces initiatives expérimentales qui permettent de mener à bien l'expérience socio-urbaine de Montréal dans le champ culturel. Mais, pour Simon Brault, il faut faire plus.

Personne ne peut prétendre trancher avec autorité si Montréal est ou non une métropole culturelle parce que le concept reste trop vague et mouvant. Mais qu'importe, puisque c'est un concept dynamique et que c'est un objectif inspirant de plus en plus largement partagé dans la ville. [...] Il faut s'assurer que le choix d'un angle précis et d'une formule simple et accrocheuse ne se fasse pas en fonction des projets et des intérêts de quelques entrepreneurs, mais qu'il traduise et projette l'énergie, la vitalité artistique et culturelle et la convivialité d'une métropole différente et inimitable. Montréal doit trouver sa propre voie, c'est la seule qui soit praticable à long terme. Cette ville doit être la métropole culturelle que ses artistes, ses intellectuels, ses entrepreneurs culturels, son secteur privé, ses élus et surtout sa population peuvent et veulent édifier ensemble⁵⁸.

Brault veut miser sur le caractère distinctif et original de la ville afin de réaliser ce rêve d'une métropole culturelle riche d'initiatives utiles et bénéfiques pour les citoyens. « Comment en arriver là? C'est cette question qui est devenue le fil conducteur d'un engagement individuel », annonce Brault dans *Le Facteur C*. Pour ce faire, il croit que l'on doit miser non pas seulement sur la puissance rhétorique des discours, mais aussi sur un champ d'action qui comprend une certaine organisation, une mobilisation et des interventions publiques afin d'inclure la culture dans nos vies et nos projets collectifs. Il faudrait, à son avis « [...] faire émerger un nouveau leadership culturel civique capable de convier les artistes et les acteurs culturels à s'investir [...] »⁵⁹.

57. Simon Brault, « Montréal, métropole culturelle : choisir la bonne trajectoire et s'y tenir », novembre 2007, <www.culturemontreal.ca>.

58. Simon Brault, *Le Facteur C : l'avenir passe par la culture*, Montréal, Voix parallèles, 2009, p. 149.

59. *Ibid.*, p. 98.

Le Rendez-vous Montréal, métropole culturelle⁶⁰ qui a eu lieu en novembre 2007 est donc le prolongement des réflexions, des efforts et de l'engagement de Simon Brault dans le milieu culturel.



Montréal, métropole culturelle

En 2005, lors de la campagne électorale, Culture Montréal publie un programme qui comprend la proposition de la tenue d'un sommet en 2007 qui permettrait de donner suite aux politiques culturelles adoptées par la ville en 2004. Il réunirait les principaux intervenants du développement de Montréal. Accepté par les candidats à la mairie (Gérald Tremblay, Pierre Bourque, Richard Bergeron), le projet est mis en branle en 2006. Brault veut réunir non seulement les instances gouvernementales et municipales, mais aussi le milieu des affaires. C'est pourquoi il contacte la PDG de la Chambre de commerce de Montréal, Isabelle Hudon. Acceptant d'emblée le projet, cette dernière représente alors un appui stratégique puisqu'elle est en relation avec les hautes instances des gouvernements québécois et canadien. Femme forte et engagée, elle permet de mobiliser le secteur des affaires. C'est le 29 mai 2006, à l'hôtel de ville de Montréal que se tient la première réunion de pilotage, présidée par Simon Brault. Elle réunit la ministre de la Culture et des Communications du Québec (Line Beauchamp), le ministre fédéral Michael Fortier, Isabelle Hudon, Simon Brault et le maire de Montréal. Ces derniers participent à chaque rencontre. Ces réunions serviront à l'élaboration d'un plan d'action commun qui sera ensuite soumis aux participants du sommet, qu'ils renommeront le Rendez-vous Montréal, métropole culturelle. Plus d'une centaine de spécialistes issus des trois administrations publiques contribueront à développer conjointement ce plan d'action. Après sept mois de travail, le comité annonce que le Rendez-vous novembre 2007 sera une plate-forme de discussion pour la mise en œuvre d'un projet stratégique qui s'échelonnait sur dix ans (2007-2017). Ce dernier se développe selon cinq orientations : la démocratisation de l'accès à la culture, l'investissement dans les arts et la culture, la qualité culturelle du cadre de vie, le rayonnement culturel de Montréal et les moyens d'une métropole culturelle⁶¹.

60. Consulter <www.montrealmetropoleculturelle.org>.

61. Voir l'annexe 6 (p. 115).

C'est au Palais des congrès, les 12 et 13 novembre 2007 que se déroule le Rendez-vous Montréal, métropole culturelle. Plus de 1300 personnes de divers secteurs de la société québécoise s'expriment au sujet de la trajectoire à suivre pour l'avenir d'un Montréal culturel. Durant deux jours, des artistes, des entrepreneurs culturels, des intellectuels, des universitaires, des créateurs, des urbanistes, des dirigeants d'entreprise, des enseignants et des intervenants communautaires participent à ce grand forum. Quatre-vingts stands d'information sont installés au Palais des congrès. Les divers participants captent toute l'attention du maire de Montréal, des ministres des deux ordres de gouvernement, des organismes et des ministères qui financent les arts et la culture, ainsi que des hauts fonctionnaires et dirigeants des trois conseils des arts. Ce rendez-vous donne lieu à des présentations d'organismes culturels, à des conférences de presse et à de nombreuses rencontres inattendues, le tout dans une ambiance conviviale.

Dans un discours prononcé à l'ACFAS 2008, Brault souligne les avancées facilitées par ce rendez-vous :

Le Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle⁶² a confirmé et illustré le nouveau rôle de la société civile montréalaise dans l'élaboration, la concrétisation et la mise en œuvre des politiques culturelles à l'échelle locale. Il constitue, selon moi, un modèle pouvant être reproduit au niveau national, voire international.

[...] on retiendra de ce grand rassemblement qu'il aura permis l'expression d'une volonté collective de rupture avec une attitude de défaitisme, de cynisme, de négativisme ou d'immobilisme qui commençait à gangrener sérieusement Montréal.

Non seulement avons-nous réussi à ne pas succomber aux deux grands syndromes qui minent ce type de rassemblement – soit ceux du mur des lamentations et de la pensée magique –; non seulement avons-nous réussi [...] à garantir la présence et susciter des engagements concrets des ministres régionaux et sectoriels de deux gouvernements; non seulement avons-nous eu droit aux apparitions remarquées du premier ministre du Québec et de sa ministre des

62. Pour plus d'informations concernant le Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle, consultez le site officiel de l'événement au <www.montrealmetropoleculturelle.org>. L'action de Culture Montréal lors du Rendez-vous novembre 2007 est présentée sur le site de l'organisme au <www.culturemontreal.ca>.

Finances dans un sommet « culturel » [...] ; mais nous avons de plus fait tout cela à partir d'une proposition de départ et d'un processus de préparation articulés et initialement portés par la société civile montréalaise [...].

De ce rendez-vous novembre 2007 où convergeait le tout-Montréal au Palais des congrès, Simon Brault dégage quatre grands constats :

1. Le travail de concertation avec les deux paliers de gouvernement et la société civile pour [...] la mise en œuvre des politiques et ambitions culturelles d'une grande ville constituait une première, non seulement dans les annales de Montréal, mais également au Québec et au Canada.
2. Le processus de concertation mis en place a permis de préciser les grandes lignes d'un plan d'action assorti de dépenses publiques récurrentes et d'annonces d'investissements publics et privés qui auraient probablement tardé [...] sans la dynamique créée par la préparation du Rendez-vous. Par ailleurs, ce plan d'action n'est pas fermé ; il continuera d'évoluer.
3. La préparation, le déroulement et les suivis de cet événement ont permis de mettre en pratique une nouvelle approche de la gouvernance culturelle à Montréal. [...] Par ailleurs, en dépit des tensions prévisibles, les élus, le personnel politique et les fonctionnaires de trois niveaux de gouvernement ont collaboré en visant les intérêts supérieurs de la métropole culturelle [...].
4. Le caractère inclusif de l'événement devient une référence pour d'autres initiatives démocratiques similaires^{63, 64}.

Sept enseignements

Cette expérience a permis au président de Culture Montréal de relever sept enseignements pouvant « [...] être utiles à celles et ceux qui cherchent à [...] accélérer le développement économique, social et culturel à l'échelle d'une grande ville⁶⁵ ».

63. Simon Brault, *La société civile et l'élaboration d'une politique culturelle métropolitaine : le cas de Montréal*, ACFAS 2008, <www.culturemontreal.ca>.

64. Pour avoir plus de détails sur la participation de Culture Montréal lors du Rendez-vous novembre 2007 vous pouvez consulter <www.culturemontreal.ca>.

65. *Ibid.*

En voici un aperçu, tiré de son allocution à l'ACFAS 2008 :

1. **Articuler une vision inspirante** : « Il faut chercher à articuler une vision inspirante de ce qui peut et doit être accompli, et ne pas avoir peur de la soumettre à la discussion publique. »
2. **Analyser correctement la conjoncture** : « Il faut correctement [...] prendre la mesure des obstacles à surmonter et, surtout, passer à l'action. »
3. **Tenir compte des réseaux d'alliances** : « [...] C'est la force et la superposition des réseaux de personnes (et des institutions qu'elles animent) qui deviennent déterminantes, dans une conjoncture donnée. »
4. **Inscrire le débat culturel sur la place publique** : « Il ne faut pas avoir peur de réfléchir et d'agir publiquement. La politique culturelle ne peut pas demeurer la chasse gardée des experts si on veut que sa portée ne soit pas que sectorielle [...]. »
5. **Établir une relation plus positive avec les élus** : « Il faut parvenir à rompre avec le cynisme et la méfiance dans nos rapports avec les élus et l'administration publique. Le "contrat" en faveur du bien commun qui s'établit progressivement entre les leaders de la société civile et les politiciens [...] présuppose la reconnaissance sans équivoque de leurs réalisations. »
6. **Bien sensibiliser les médias** : « Les médias peuvent devenir des partenaires de choix si nous les encourageons à s'approprier notre mission. Cette adhésion à l'idée de Montréal [...] est le fruit d'un travail d'éducation auprès des journalistes effectué par [le] comité de pilotage, et [...] par ses porte-parole. »
7. **Concevoir des plates-formes ouvertes** : « Le nouveau rôle de la société civile dans le développement et la mise en œuvre des politiques culturelles est indissociablement lié à la multiplication de plates-formes ouvertes et inclusives⁶⁶. »

66. Simon Brault, *La société civile et l'élaboration d'une politique culturelle métropolitaine: le cas de Montréal*, ACFAS 2008, <www.culturemontreal.ca>.

Dès 2004, Simon Brault prône avec ferveur le développement du leadership culturel. Sa vision est claire et déjà formée. Lors d'une allocution prononcée à la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Culture à Halifax, il propose quelques pistes d'actions :

- Identifier et mettre en valeur les initiatives et les projets qui misent sur les contributions des arts, du patrimoine et de la culture à la revitalisation des communautés.
- Développer des approches transversales misant sur des ponts entre la culture et les autres missions gouvernementales.
- Développer des programmes favorisant l'émergence du leadership culturel aux niveaux local et national.

Exercer du leadership

Simon Brault s'engage à faire un suivi des propositions élaborées lors du Rendez-vous Montréal, métropole culturelle. Il explique à la fin de sa présentation à l'ACFAS :

Culture Montréal devra donc tenter de catalyser les diverses forces capables de réaliser le Plan d'action en agissant comme médiateur et interlocuteur crédible entre la société civile et la sphère politique [...] au niveau métropolitain comme à l'échelle des quartiers, tout en jouant un rôle stratégique à l'échelle du Québec, parfois du Canada [...] et dans des réseaux internationaux⁶⁷.

En ce qui concerne l'avenir du projet Montréal, métropole culturelle, il affirme :

Il faut certes continuer de travailler dans les salles de réunion et dans les couloirs des gouvernements et des administrations publiques. [...] Mais si la rue n'en entend pas parler et ne s'en préoccupe pas, les dérives technocratiques et les tentatives des uns et des autres de s'avantager au détriment de la vision d'ensemble seront difficiles à contrer. On n'édifie pas une métropole culturelle vivable et durable en procédant de haut en bas et à l'écart des tensions créatives entre les experts, les élus et les citoyens⁶⁸.

67. *Ibid.*

68. Simon Brault, *Le Facteur C : l'avenir passe par la culture*, Montréal, Voix parallèles, 2009, p. 144.

L'essai AMDAC et la gouvernance culturelle

En 2007, Culture Montréal propose un changement profond au sein de la gouvernance culturelle de Montréal. Le 23 février de la même année, l'organisme présente un document qui plaide pour la création de l'Agence montréalaise de développement des arts et de la culture, l'AMDAC⁶⁹. Culture Montréal avance l'idée de regrouper toutes les fonctions et tous les services de soutien aux arts et aux lettres, au patrimoine, aux festivals et aux industries culturelles en une même instance. Cette agence serait indépendante du conseil municipal et pourrait agir au-delà des contingences et des mandats électoraux. Elle aurait la responsabilité de la recherche, de la planification, des infrastructures, du financement et de la mise en marche de la nouvelle politique culturelle. Cette idée suscite des réticences et des débats. Certains croient que cela mènera à la privatisation de la gestion culturelle, d'autres pensent que cela va octroyer un trop grand pouvoir à Montréal. Les membres du Conseil des arts, quant à eux, croient qu'ils seront désavantagés puisqu'ils ne constitueront qu'une fraction de l'ensemble. Bref, les craintes et les inquiétudes se répandent.

En août 2007, Culture Montréal retire sa proposition qu'elle ne présentera pas lors du Rendez-vous. Selon Simon Brault, ce raté s'explique par le fait que la réflexion sur la gouvernance culturelle à Montréal est toute neuve. De plus, Culture Montréal n'a peut-être pas analysé assez longuement la conjoncture, les dispositions et les intérêts des principaux intéressés avant de présenter son projet. Malgré cet accroc, Culture Montréal organise en 2008 un colloque international intitulé *La gouvernance culturelle des grandes villes : enjeux et possibilités*⁷⁰ qui réunit 300 personnes. Les membres du Conseil des arts avec lesquels la discussion sur l'AMDAC se poursuit y participent. Ainsi, malgré cet échec inattendu, le débat sur la gouvernance culturelle et sur le leadership culturel demeure ouvert.

69. Voir l'annexe 4 (p. 108).

70. Pour obtenir plus de détails, vous pouvez consulter le site <www.culturemontreal.ca>.

Conclusion : garder le cap culturel

Peut-on vraiment conclure cette biographie de Simon Brault ? Pas véritablement, si cette conclusion sous-entend un point final, ce qui serait mal connaître le personnage. Il faut plutôt penser à une ouverture, un message, une projection dans l'avenir, et c'est exactement ce qu'il nous propose vers la fin de son essai *Le Facteur C* en s'adressant au lecteur :

Je souhaite que ce livre puisse enrichir la discussion publique autour des choix à faire, autant ceux concernant l'avenir du secteur de la culture que ceux relatifs à l'architecture du développement culturel aux échelles métropolitaines, régionales et nationales. Enfin, je souhaite que ce livre soit lu comme un appel à l'action citoyenne. Car, s'il faut réfléchir et débattre, il faut aussi passer à l'action. Le facteur C (facteur culturel) ne façonnera pas à lui seul notre avenir⁷¹.

Il dit aussi lors de son discours pour le prix Keith-Kelly pour le leadership artistique qui lui a été décerné par la Conférence canadienne des arts⁷² :

Je l'accepte comme un encouragement à poursuivre non pas une carrière, aussi intéressante et stimulante soit-elle, mais surtout la défense passionnée et inlassable d'une cause qui façonne ma vie privée et publique depuis bien longtemps⁷³.

Ainsi, plus qu'un travail, les divers postes de direction qu'il occupe (École nationale, Culture Montréal, Conseil des arts) sont le lieu d'un engagement sérieux qui va au-delà des simples obligations professionnelles. Parlant de sa vision du leadership, Simon Brault dit :

Ma citation préférée à propos du leadership est celle de mon collègue britannique Charles Landry⁷⁴ : « Le leader raconte une histoire extraordinaire et son talent est de persuader chaque personne qu'elle a un rôle à jouer dans cette histoire. » En constatant, aujourd'hui, les ravages pernicieux et douloureux d'une crise mondiale qui n'est pas seulement économique ou financière, mais qui se révèle de plus en plus être une profonde crise des valeurs, voire même une crise de

71. Simon Brault, *Le Facteur C : l'avenir passe par la culture*, Montréal, Voix parallèles, 2009, p. 157.

72. Voir l'annexe 5 (p. 111).

73. Simon Brault, Notes pour l'allocution de Simon Brault à l'occasion de l'acceptation du prix Keith-Kelly pour le leadership artistique 2008, salle MacDonald, hôtel Lord Elgin, Ottawa, jeudi 12 mars 2009.

74. Pour en connaître davantage sur Charles Landry, <www.charleslandry.com/index.php?l=biog>.

civilisation, force est de nous demander quelle est l'histoire qu'il nous faut raconter pour faire avancer les choses, pour réenchanter notre monde⁷⁵.

Selon Brault, le leadership et l'engagement individuel sont les leviers de tout mouvement de transformation sociale.

Le repli défensif, le *wait and see*, est peut-être une bonne stratégie pour les gestionnaires de portefeuille, mais pas pour le secteur culturel. [...] Aussi, plus que jamais, l'heure est à l'unité, à la solidarité et à la recherche du bien commun. Nous n'avons plus le choix : nous devons être généreux et courageux⁷⁶.

Le leadership culturel est la réunion et l'équilibre entre trois éléments essentiels : la vision, l'intégrité et la crédibilité, déclare-t-il. Il ne peut y avoir de gouvernance culturelle viable, d'histoire rassembleuse sans leadership culturel. *Le Facteur C*, son tout dernier cri de ralliement, est un plaidoyer pour un leadership culturel. Ce leader amoureux de la culture et des arts s'exclame, lors de la remise du prix Keith-Kelly :

J'accroche tout de suite cette médaille en bronze au bouclier dont j'ai besoin pour continuer de batailler ferme, aux côtés de tant d'autres, pour que l'art et la culture nous aident à réinventer un monde meilleur, ô combien meilleur⁷⁷ !

75. Simon Brault, Notes pour l'allocation..., *op. cit.*

76. *Ibid.*

77. *Ibid.*

